

les rendez-vous expéditifs peuvent être obtenus pour les raisons de voyage suivantes:

**A. Soins de santé ou cas de décès**

- Certificat médical du médecin traitant attestant de l'impossibilité de traiter la pathologie ici au Congo, et montrer l'impérieuse nécessité d'aller se faire soigner à l'étranger
- Certificat médical du médecin américain ayant accepté de suivre le patient pendant son séjour aux Etats-Unis.
- Certificat de décès

**B. Mission officielle**

- Ordre de Mission dûment signé
- Note Verbale spécifiant la date prévue pour le départ

**C. Etudes**

- I-20

**D. Affaires**

- Tout document montrant l'imminence de la rencontre avec des partenaires américains.

Il faut ensuite envoyer un courriel a [BrazzavilleNIV@state.gov](mailto:BrazzavilleNIV@state.gov) en scannant les documents liés au motif du voyage justifiant l'urgence de la mission ainsi que la date prévue pour le départ.

Sachez que toutes les demandes de rendez-vous expéditif n'obtiennent pas forcément un avis favorable. Le Service consulaire ne peut recevoir au-delà du nombre des demandeurs prévus par jour de visa. Des lors, il est conseillé aux demandeurs de visa de bien vouloir planifier leur voyage en programmant leur rendez-vous longtemps en avance.